acteurs**publics**

Nom de la source

Acteurs Publics

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

Vendredi 29 novembre 2019 • 8:55:00 +0100

Acteurs Publics • 1117 mots

De premiers résultats prometteurs pour l'intelligence artificielle dans les administrations

Un an après le lancement d'un appel à manifestations d'intérêt sur l'intelligence artificielle dans les administrations, les premières expérimentations affichent des résultats prometteurs, mais une maturité encore variable selon les projets.

intelligence artificielle peut-elle vraiment améliorer l'efficacité de l'action publique? Et avec quel impact sur les agents et les métiers ? C'est à ces deux questions qu'a voulu répondre l'État, en lançant, à l'été 2018, un appel à manifestations d'intérêt pour identifier les meilleurs projets d'administrations désireuses d'explorer les opportunités offertes par l'intelligence artificielle. Un an après, les porteurs de projets ainsi que la DITP et la Dinum, les deux administrations cheffes de file sur cette action, ont profité de la Semaine de l'innovation publique, du 25 au 29 novembre, pour présenter leurs premiers résultats, ce jeudi 28 novembre. Des résultats plutôt prometteurs, si l'on en croit les porteurs des projets.

Il y a tout juste un an, 6 projets avaient été retenus parmi 52 candidats pour bénéficier d'un double accompagnement technique et "métier" de la part d'Etalab et de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), qui disposaient d'une enveloppe d'1 million d'euros. La majeure partie de cette enveloppe a permis de faire jouer l'accordcadre passé par la direction interministérielle du numérique (Dinum) avec plusieurs prestataires (Quantmetry, SIA

Partners et Starclay/Spinpart en l'occurrence), qui ont apporté leurs solutions aux administrations. De son côté, la DITP s'est focalisée sur l'accompagnement au changement, en allant à la rencontre des agents concernés pour réaliser des études d'impact et les aider à s'approprier les futurs outils.

Contrôles mieux ciblés

Parmi les projets, on retrouve, très souvent, le recours à l'intelligence artificielle (IA) pour mieux cibler les contrôles. C'est notamment le cas de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Ses 350 inspecteurs réalisent environ 1 800 contrôles par an. Ce qui donne lieu à une quantité innombrable de rapports, appelés "lettres de suite", contenant des informations qu'il est difficile d'exploiter à grande échelle. Grâce à des techniques d'analyse du traitement du langage naturel, elle a pu analyser un premier corpus de 4 000 lettres sur les 22 000 dont elle dispose, pour identifier les anomalies les plus récurrentes ou d'éventuelles tendances. Et ainsi mieux cibler ses contrôles.

Même ambition du côté de la direction générale de l'alimentation (DGAL) et son projet "IAlim". Son but : capitaliser sur la multitude de commentaires laissés

© 2019 Acteurs Publics. Tous droits réservés. présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



news-20191129-SEA-36757



par les clients de restaurants sur des plates-formes comme Tripadvisor ou Google Maps pour repérer d'éventuels établissements à problèmes. Et qui mériteraient d'être inspectés en priorité. "Aujourd'hui, sur 100 inspections, nous en avons 18 qui aboutissent sur une note défavorable (entre C et D), resitue Sébastien Rémy-Fernandes, chef du bureau d'appui à la surveillance de la chaîne alimentaire à la DGAL. Grâce à notre algorithme d'analyse des commentaires, nous avons un gain de performance considérable sur nos inspections, puisque l'on passe à 36 % de notes défavorables."

La police de l'environnement a elle aussi gagné en efficacité grâce à l'IA puisque sa prédiction du risque d'infraction, concernant l'épandage de pesticides notamment, est "trois fois plus précise qu'avant", assure Vincent Labbé, l'un des porteurs du projet au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Inégale maturité

Ce n'est pas pour autant que ces nouveaux outils intelligents bouleverseront radicalement le travail des agents des administrations concernées. D'abord parce que, dans bien des cas, les expérimentations se limitent à un périmètre donné et restreint, et que l'objectif n'est pas de remplacer les agents, mais d'appuyer leurs décisions. Mais aussi parce que tous n'ont pas atteint le même stade de maturité au terme de ces six mois, une période jugée très courte par la plupart des porteurs de projets.

Cela n'a pas empêché certains d'entre eux d'avancer très rapidement. La direction générale de l'alimentation va pleinement intégrer sa nouvelle application de ciblage des contrôles des restaurants dans son système d'information dès le 1er janvier, 2020.

D'autres ont en revanche encore besoin de temps. C'est le cas de la police de l'environnement. Si elle peut désormais mieux cibler ses contrôles, elle ne le fait pour l'instant qu'en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, et uniquement sur ce que l'on appelle les pollutions diffuses. En fonction des premiers retours de terrain - qui ne sont pas attendus avant la fin de l'hiver, puisque c'est la période principale d'épandage -, l'Agence de la biodiversité table sur un élargissement aux deux autres départements de la région bretonne, mais aussi sur un élargissement de son périmètre, pour s'attaquer à d'autres domaines qui relèvent de ses missions, comme la chasse ou les sécheresses.

Encore des développements à effectuer

Quant à la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault, son outil de "lutte contre la cabanisation", permettant de localiser automatiquement les constructions et donc potentiellement les constructions sauvages (mobil-homes, caravanes, piscines...), doit encore faire l'objet de développements pour "devenir vraiment opérationnel", selon Philippe Allamand, adjoint au chef de la mission "Connaissance, Etude et Prospective". Il devrait toutefois être intégré dans le quotidien de ses 12 agents d'inspection dès le début de l'année, la direction ayant remis 25 000 euros sur la table. Il reste notamment à son prestataire, SIA Partners, à affiner le logiciel pour qu'il puisse vérifier la temporalité de l'apparition d'une construction en faisant des comparaisons dans le temps. D'autres

développements sont d'ailleurs envisagés, notamment pour répliquer la méthode sur des images satellite. Celles-ci sont en effet beaucoup plus à jour que les images aériennes de l'IGN sur lesquelles se base aujourd'hui l'application, et qui sont mises à jour seulement tous les trois ans. L'enjeu est pourtant de taille, puisque passé un délai de prescription de six ans, il n'est plus possible de sanctionner les fautifs.

L'Agence de sûreté nucléaire (ASN) doit elle aussi prolonger ses travaux. Comme pour le projet de repérage des cabanons de l'Hérault, l'entraînement de l'intelligence artificielle a nécessité une importante phase d'annotation manuelle. La moitié des agents de l'ASN ont ainsi été mobilisés pour annoter ses rapports et préparer le terrain pour que la machine absorbe les informations. Pour l'heure, un tiers des données ont été injectées, mais "les résultats sont très encourageants", juge Dominique Boina, inspectrice de l'ASN.

S'il ne s'agissait au départ que de "preuves de concept", et donc de projets pilotes, la plupart des projets, financés avec un budget relativement modeste (1 million d'euros au total), sont déjà bien aboutis et peuvent entrer prochainement en action. Charge désormais aux administrations de juger, sur la base du succès ou non de leur preuve de concept, d'investir plus massivement, en propre, pour déployer leur solution. La Dinum et la DITP sont, elles, convaincues de la pertinence de leur approche et ont d'ores et déjà sélectionné 15 nouveaux projets pour expérimenter l'intelligence artificielle.

Cet article est paru dans Acteurs **Publics**